

Domaine d'utilisation

Les dalles de plancher Kronoply OSB 4 F**** couvrent une large gamme d'utilisation en conformité avec le DTU 51.3

Planchers sur solives milieu sec ou humide
Planchers sur vide sanitaire,
Planchers de doublage ou flottant.

Le Kronoply OSB4 F**** bénéficie d'un avis technique allemand Z-9.1-618 garantie des performances mécanique **16 % supérieures** à un OSB 4 standard.

Choix du produit

Pour bien sélectionner la dalle de plancher adaptée à son utilisation, il est nécessaire de répondre aux questions suivantes :

1- L'environnement d'utilisation

Milieu sec (Classe Service 1)
Humide (Classe Service 2)

2 - Les sollicitations

Type : Charges d'exploitation et/ou permanente
Valeurs de ces charges (Ex : habitation 150daN/m²)

3 - Type de revêtement de sol

Charges au m² et contraintes mise en œuvre)

4 - Entraxe des supports : Existant ou à créer

Adapter les entraxes aux multiples de la longueur utile de la dalle.

Format et colisage des dalles Kronoply 4

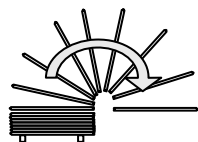
Type Marque	Format utile		Epaissurs		
			15	18	22
Kronoply OSB4	2500 x 675	4rl	60	52	42

4rl : 4rainures languettes

Mise en œuvre

Treize règles fondamentales de mise en œuvre :

- Les dalles doivent être maintenues à leur humidité d'équilibre, (9 ± 3%) par une humidité relative du local comprise entre 45 et 70%.

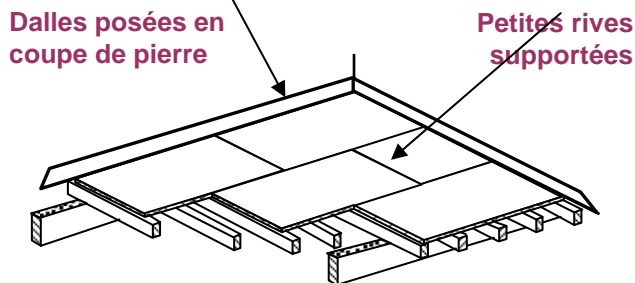


- Les dalles doivent être retournées par rapport à la face dans les paquets. Le marquage « cette face dessous » doit être côté solives.

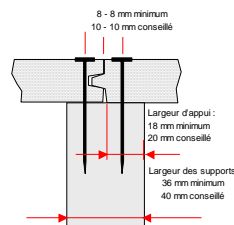
- Pose à joints décalés, dite à coupe de pierre et sur trois appuis au minimum.

(du fait de la pose à joints décalés, la pose sur deux appuis est admise sur de petites surfaces).

- Le fil du panneau (sens long) perpendiculaire aux appuis, petites rives obligatoirement supportées.



- Le recouvrement sur les appuis doit être au minimum de 18 mm (XP ENV 12872) recommandé 20 mm.
- En ambiance humide, dans le cas de pose de revêtement étanche, ou en cas d'incertitude, la ventilation de la sous-face est obligatoire.
- Dans le cas de pose à bords jointifs, collés ou non, (assemblage rainure languette) la surface d'un seul tenant est limitée à 40 m², le plus grand côté n'excédant pas 7 m. Ménager un jeu de 10 mm à la périphérie de la pièce.
- Dans le cas de panneaux à bords droits, laisser un jeu de 1.5 mm par mètre de panneau dans les deux sens.
- Fixation par vis (long. = 2.5 x ép. du panneau) tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300mm en partie courante.
- Fixation par pointes (long. = 3.5 x ép. du panneau) tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300mm en partie courante. Dans ce cas la fixation doit être renforcée par des vis disposées aux 4 angles et à mi-longueur du panneau.
- Dans tous les cas, l'axe des fixations est à 8 mm au moins des rives (XP ENV 12872) recommandé 10 mm.



- Dans la construction bois, le plancher peut jouer le rôle de voile travaillant. Pour que ce rôle de diaphragme soit efficace, il convient de coller les assemblages pour constituer un platelage homogène et de vérifier que les efforts horizontaux soient correctement transmis à la structure verticale.
- Lorsque les jeux périphériques ne sont pas possibles, (en construction bois de type plate-forme, par exemple) il convient de les répartir à la surface du plancher en autant de zones de fractionnement que nécessaire. (40m²)

Avertissement : La variation dimensionnelle des panneaux OSB est comprise entre 0.020 et 0.030 % pour une reprise d'humidité de 1 %. Dans le cas où la mise en œuvre doit se faire en

Dans tous les cas il convient de consulter la réglementation en vigueur, le DTU 51-3 planchers en bois ou panneaux dérivés du bois et 53-2 revêtements de sol plastiques collés, ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.

atmosphère très humide, il est conseillé d'effectuer la fixation des dalles en deux temps. A la pose, fixer provisoirement les dalles par 4 ou 6 pointes par dalle. Après stabilisation, effectuer la fixation définitive des dalles.

entre la dalle le support mais également d'améliorer la rigidité du platelage et sa qualité acoustique.

Abaques de Performance

Charges d'exploitation daN/m ²	Utilisation en milieu humide (classe de service 2) Kronoply OSB 4 – CTB OSB 4		
	15	18	22
150	70	77	91
200	63	72	85
250	60	68	80
350	55	62	74
400	50	58	68

(*) sur demande nous consulter

Abaque des entraxes maximums (en cm) entre appuis, en fonction de la charge d'exploitation uniformément répartie et de l'épaisseur du panneau.

Flèche 1/400^e, charges permanentes = 20%, poids propre inclus et vérification sous charge concentrée de 200kg (Fluage = 1 + kde)f.

Abaques optimisés en fonction de la longueur de la dalle

Long dalles épaisseurs	Dalles Kronoply OSB4 Milieu humide (classe de service 2) 2500			
	entraxes	15	18	22
Supports				
4	833			230
5	625	230	370	500
6	500	430	+ 550	
7	417	+ 500	-	

(*) sur demande nous consulter

Mise en garde :

Ces abaques ne sont utilisables que dans les cas correspondant aux hypothèses citées ci dessus et pour les charges d'exploitation correspondantes. Ils ne sont pas adaptés pour les surfaces de stockage, en présence de charges roulantes et dans le cas de charges permanentes supplémentaires. (Revêtements de sol, carrelages etc.)

Conseils – Astuces

La planéité perpendiculairement à plusieurs solives est toujours difficile à obtenir. Par conséquent, vos dalles ne sont pas en parfait contact avec les solives.

Pour palier à cette difficulté, un cordon de mastic colle type Sika pro 11FC, vous permettra de renforcer la liaison, combler le jeu

Dans tous les cas il convient de consulter la réglementation en vigueur, le DTU 51-3 planchers en bois ou panneaux dérivés du bois et 53-2 revêtements de sol plastiques collés, ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.

www.kronofrance.fr	KRONOFrance SAS Route de Cerdon 45600 Sully Sur Loire Tél : 02 38 37 37 78 Fax : 02 38 37 37 80 assistance.technique@kronofrance.fr	Page 2 / 2
--	---	----------------------

Revêtement de sol sur Kronoply 4

- Pose de céramique :
Se reporter à notre fiche pose de carrelage sur Kronoply, Kronobois et Kronodal
- Pose de revêtement plastique
Se reporter à notre fiche pose de carrelage sur Kronoply, Kronobois et Kronodal

